

LE TRAIT D'UNION CHARRON-DUCHARME

Bulletin publié par l'Association des Charron & Ducharme inc. - Volume 17 - N° 1, octobre 2009

Parution prochaine

C'est avec beaucoup de fierté que notre association annonce la publication prochaine du volume «*Les Charron de Meaux et les familles alliées- Actes et contrats des XV^e, XVI^e, et XVII^e siècles*», fruit des recherches réalisées en France pour notre compte dans les archives départementales de Seine-et-Marne. Plus de détails en éditorial, page 3.

Upcoming release

It is with great pride that our association announces the forthcoming publication of the volume «*Les Charron de Meaux et les familles alliées- Actes et contrats des XV^e, XVI^e, et XVII^e siècles*», the fruit of research conducted on our behalf in the departmental archives of Seine-et-Marne, in France. More details in the editorial on page 4.



Sommaire / Summary



Éditorial : Prochaine parution.....	3
Éditorial : Upcoming release.....	4
Aux noms du père!	5
Ancestry of Kenneth Ducharme	6
Mariage Charron-Ducharme	
dans le comté d'Huron, ON	7
Publications / Outils de recherche /	
Nouvelles.....	10
Lieux de mémoires consacrés	
à Catherine Pillard	13
L'extraordinaire arnaque de Vrain-Lucas.....	14
Des erreurs dans le registre	15
Les non-dits de la nécrologie	17
Fond de recherche Émile-Ducharme.....	17
Émile-Ducharme Research funds	17
À la mémoire de nos disparus... ..	18
L'Association des Charron et Ducharme	
félicite son président.....	18
Recensement / Census.....	19
Attention!	20

Association des Charron & Ducharme inc.

L'Association est membre de la Fédération des familles souches du Québec

Case postale 78043, Succ. Aux Quatres Coins
Rosemère (Québec) J7A 4P2
Tél. : (450) 661-1282

Conseil d'administration

Président et éditeur : Pierre Ducharme – pierre.ducharme@gmail.com

Vice-président : Jean-Édouard Charron - jeane.charron@gmail.com

Secrétaire : Micheline Charron - charmi3528@hotmail.com

Trésorière et registraire : Lise Lessard - lise-lessard@videotron.ca

Archiviste-généalogiste : Luc Charron - charronl@videotron.ca

Administrateur-webmestre : Fernand Charron - solcman@verizonmail.com

Administrateur : Richard Charron - rcharron_7@hotmail.com

Administrateur : Robert Charron - roblou2@gmail.com

Administrateur : Denis Charron - denicharron@hotmail.fr

Administrateur : Claude Charron – charronclaudio@hotmail.com

Administrateur : Émile Ducharme –

Le *Trait d'Union* est publié trois par année, soit en février, juin et octobre. Il est distribué gratuitement aux membres, soit par courrier électronique sous forme de fichier PDF, soit par la poste. Les principales sociétés généalogiques en reçoivent gratuitement un exemplaire. Voir la dernière page pour les conditions d'adhésion à l'Association.

Nous invitons nos membres et les personnes intéressés aux familles Charron et Ducharme à utiliser les pages du *Trait d'Union* pour publier les résultats de leurs recherches sur ces familles. Les articles, photos, questions/réponses doivent être transmis, de préférence par courriel à Pierre Ducharme, au pierre.ducharme@gmail.com ou encore à la case postale de l'Association. Les textes sont la responsabilité de leurs auteurs, qui confirment de ce fait avoir obtenu la permission de publier les données qui y figurent. Les articles sont publiés dans la langue dans laquelle ils nous parviennent.

The *Trait d'Union* is published three times a year, in February, June and October. It is sent to all members free of charge, either by email as a PDF file, either on paper by regular mail. Main genealogical societies also received a free copy. See membership conditions on the last page.

We invite our members and all persons having an interest in Charron and Ducharme families to publish the results of their researchs, as well as pictures, question / answers, in the columns of the *Trait d'Union*. These must be sent, if possible by email to Pierre Ducharme at pierre.ducharme@gmail.com or else at our post office box. Texts are the responsibility of their authors, who confirm that they have the permission to publish the datas within these articles. Articles are published in the language they are written in.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec

Éditorial : Prochaine parution

Par Pierre Ducharme (#19)

pierre.ducharme@gmail.com

Rendre disponibles les résultats des recherches sur la généalogie et l'histoire de nos ancêtres a toujours constitué un objectif prioritaire pour votre association. Pour les membres du conseil en effet, ce sont ces publications qui contribuent le plus efficacement à faire reconnaître la contribution de ces ancêtres au peuplement de la Nouvelle-France d'abord, puis de toute l'Amérique du Nord. Ce sont elles aussi qui perpétueront la mémoire des travaux réalisés ou inspirés par l'association depuis sa fondation en 1993, au bénéfice des générations futures.

Ainsi, nous avons toujours accordé une grande importance à la parution régulière du *Trait d'union*. Vous lisez actuellement le premier numéro du 17^e volume, donc le 49^e numéro, le tout représentant au total plus de 1000 pages d'informations souvent inédites. Ont également été publiés, de 1996 à 2005, sous format papier ou sous format électronique, plusieurs éditions du dictionnaire des Charron et Ducharme. Ensuite, désireuse de mettre à jour les informations contenues dans ces dictionnaires, votre association a amorcé en 2008 la publication d'une série de 4 volumes portant sur la descendance des fils des ancêtres Pierre Charron et Catherine Pillard; deux de ces volumes ont paru à ce jour. Les travaux visant à compléter cette série au cours de la prochaine année sont déjà largement avancés et, malgré quelques délais, nous espérons respecter cet échéancier.

Toutefois, dans l'immédiat, la publication commentée des actes et contrats issus des recherches réalisées pour notre compte dans les archives départementales de Seine-et-Marne par Jean-François Viel constitue la priorité absolue de l'association.

Ces actes d'état civil, ces contrats notariés, sont au nombre de plus de 70. Ils portent sur une période

s'étendant de 1481 à 1684, soit plus de 200 ans au total. Un corpus unique qui sera, nous en sommes convaincus, un objet de fierté pour tous les Charron et Ducharme descendants des Charron des Meaux, en plus de représenter une mine d'informations sans pareille. Nous n'hésitons pas à le dire : peu de familles en Amérique du Nord pourront disposer d'un pareil recueil évoquant autant de facettes différentes de l'histoire de leurs lointains ancêtres.

Cette publication prendra la forme d'un volume de plusieurs centaines de pages où seront reproduites les copies intégrales des manuscrits, ainsi que les transcriptions qui rendent possibles la lecture et la compréhension de ces documents, le tout accompagné de commentaires explicitant certains aspects de la vie de nos ancêtres. Son titre sera le suivant : «*Les familles Charron de Meaux et les familles alliées : actes et contrats des XVe, XVIe et XVIIe siècles*».

L'annonce de la parution de ce volume vous parviendra au cours des prochaines semaines. Le nombre d'exemplaires disponibles à la vente étant limité, nous vous invitons donc à placer votre commande dès la réception de cette annonce, pour ne pas manquer cette occasion exceptionnelle.

Editorial : Upcoming release

By Pierre Ducharme (#19) pierre.ducharme@gmail.com

Translation helped by Google

To make available research findings on the genealogy and history of our ancestors has always been a priority for your association. Indeed, for board members, such publications contribute most effectively to the recognition of the contribution of these ancestors to the development of New France, at first, then North-America. They publications also perpetuate the memory of work done or inspired by the association since its founding in 1993, for the benefit of future generations.

Thus, we have always attached great importance to the regular publication of the *Trait d'union*. You are now reading the first issue of the 17th volume, that is the 49th issue, for a total of over 1000 pages of information mostly previously unpublished. Have also been published, from 1996 to 2005, in paper or electronic format, several editions of the dictionary of Charron and Ducharme. Then, wishing to update information contained in these dictionaries, your association began in 2008 publishing a series of 4 volumes on the descendants of sons of our ancestors Pierre Charron and Catherine Pillard. Two of these volumes have been published up to date. Work to complete the series during the next year is already well advanced and, despite some delays, we hope to meet this schedule.

However, the immediate publication of the acts and contracts obtained from research conducted on our behalf in the departmental archives of Seine-et-Marne by Jean-François Viel, a professional French genealogist, is the top priority of the association. These acts and contracts, more than 70 in fact, cover a period from 1481 to 1684, more than 200 years in total. A unique body that will be, we believe, an object of pride for all Charron and Ducharme, descendants of the Charron from Meaux, in addition to representing a

wealth of information unparalleled. We do not hesitate to say that few families in North America can have such a collection evoking so many facets of the history of their ancestors.

This publication takes the form of a volume of several hundred pages which will reproduced full copies of the manuscripts, and transcripts that make possible the reading and understanding of these documents, with commentaries explaining certain aspects of the life our ancestors. His title will be: «*Les familles Charron de Meaux et les familles alliées : actes et contrats des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles*». The original documents are of course in French, and so are their transcriptions. However, all commentaries will be translated, so our English-speaking readers can get a good idea of their contents. Discussions are ongoing for a full translation of documents in English, this being an enormous task than can take a while.

The announcement of the publication of this volume will arrive over the coming weeks. The number of copies available for sale will be limited. We invite you to place your order on receipt of this announcement; do not miss this unique opportunity.

Aux noms du père!

By Hélène Vézina; Michèle Jomphe; Marc Tremblay

NDLR : Article paru dans Le Devoir du samedi 7 mars 2009, et reproduit ici avec la permission des auteurs. Ceux-ci sont chercheurs au sein du Groupe de recherche interdisciplinaire en démographie et épidémiologie génétique (GRIG) de l'Université du Québec à Chicoutimi, dont on peut consulter le site au www.uqac.ca/grig/

Québec, juillet 1608. Dans ce nouveau pays qu'il vient de fonder, pour cette nouvelle population qui est en train de naître, le Sieur de Champlain, dans un geste d'un avant-gardisme sans précédent, décrète solennellement: «À partir de maintenant et pour le reste des temps, les enfants de Nouvelle-France porteront le nom de leur mère.»

Fiction historique, bien entendu. Mais à quoi ressemblerait le paysage des noms de famille québécois si les femmes, plutôt que les hommes, avaient effectivement transmis leur nom? Quels seraient les «matronymes» les plus fréquents? Que seraient devenus les Tremblay, Roy, Gagnon, Bouchard et compagnie, si nombreux aujourd'hui et dont la présence est due à la transmission des noms par les pères? Grâce aux données du fichier de population Balsac, www.uqac.ca/balsac/, il est possible de proposer des réponses à ces questions.

Pour ce faire, nous avons utilisé un échantillon de 2221 généalogies ascendantes qui ont été reconstruites dans le cadre d'un projet de recherche du Groupe de recherche interdisciplinaire en démographie et épidémiologie génétique (GRIG). Ces généalogies remontent jusqu'au XVII^e siècle, soit au moment de l'arrivée des premiers pionniers de la Nouvelle-France. Dans certains cas, on compte jusqu'à 17 générations d'ancêtres parmi ces arbres généalogiques. En remontant les branches généalogiques uniquement par les mères (mère, grand-mère, arrière-grand-mère, etc.), il est possible d'identifier les immigrantes fondatrices, c'est-à-dire les premières femmes arrivées en sol québécois, qui ont pu être repérées grâce aux actes paroissiaux et qui ont encore une descendance jusqu'à nos jours.

Si ces immigrantes avaient transmis leur nom à leurs enfants, à la place du père, et ainsi de suite pour leurs filles, leurs petites-filles, etc., la distribution des noms de famille au Québec serait tout autre que celle que l'on connaît aujourd'hui. Selon nos estimations, on retrouverait au premier rang plus de 210 000 **Langlois**, soit presque trois fois plus que le nombre de **Tremblay** tel qu'estimé par les données de l'Institut de la statistique du Québec. Cette forte fréquence est due à trois pionnières françaises nommées Langlois: Marguerite (mariée en 1621), Françoise (mariée en 1620) et Marie (mariée en 1656). Au second rang, le matronyme **Robin**, avec près de 124 000 personnes. Dans ce cas, une seule pionnière est à l'origine du nom:

Mathurine Robin, mariée en 1615.

Les **Michel** arrivent au troisième rang, suivis des **Grenier** et des **Dupont**, tous avec des fréquences encore plus grandes que celle des Tremblay.

Des noms inusités font également leur apparition: les **Tourault** (60 800), **Gargottin** (49 500), **Trotin** (45 000), **Riton** (38 300) et **Achon** (36 000) sont des noms totalement absents du paysage patronymique actuel. Incidemment, la pionnière Ozanne Achon était la femme de Pierre Tremblay, le couple duquel sont issus tous les Tremblay du Québec.

Les Tremblay, en fait, n'existeraient tout simplement plus. En effet, il n'y a pas eu de pionnière nommée Tremblay parmi les fondatrices. Il n'y aurait pas non plus de Côté, de Bouchard, de Fortin ou de Lavoie. On compterait encore, par contre, des **Gagnon**, des **Gauthier**, des **Morin**, des **Ouellet**, des **Pelletier** et des **Roy**, mais selon des fréquences beaucoup plus restreintes que celles qui prévalent actuellement. Parmi les autres noms plutôt méconnus qui auraient été transmis par les femmes et qui seraient portés par au moins 4000 Québécois, citons, entre autres, les Ancelin, Boisdon, Bougon (eh oui!), Cerisier, Couteau, Crampon, Crevet, Desnaguez, Devoisy, Dodin, Doucinet, Duvivier, Fauconnier, Fressel, Giton, Gobinet, Itas, Liercourt, Macard, Nadereau, Peuvrier, Pigarouiche, Pomponelle, Repoche, Rousselière, Savonnet, Sidelot, Targer, Triot, Viard et Voidy.

Somme toute, on se rend compte qu'il y a une grande part d'arbitraire dans la distribution contemporaine des noms de famille au Québec. Parce que seuls les noms des pères se sont transmis d'une génération à l'autre, plusieurs noms ont complètement disparu, alors que d'autres sont devenus très fréquents. Ce petit exercice statistique auquel nous nous sommes livrés rend ainsi hommage, en quelque sorte, à toutes les pionnières de la nation québécoise qui ont laissé une descendance jusqu'à nos jours.

Pour le bénéfice des membres de l'Association des Charron et Ducharme, ajoutons que l'échantillon évalué ne comporte aucune pionnière du nom de Charron et une seule portant le nom de Ducharme (elle épouse Pierre Roy à Montréal en 1672). Ainsi, avec un processus de transmission matrilineaire des noms, il n'y aurait actuellement aucun Charron au Québec, et environ 2200 Ducharme.¹

¹Hélène Vézina : communication du 2009-10-09.

Ancestry of Kenneth Ducharme

By Jo-Ann Jenereaux (# 340)

NDLR: In the middle of the XIXth century, Joseph Charron dit Ducharme and his wife, Marie-Anne Carpentier, decided to migrate from Ste-Élisabeth, QC, to Huron County, ON. They were followed by six of their children, giving birth to an extremely prolific branch of the Ducharme family we are happy to pay a tribute to. Kenneth Ducharme is one of their descendants. His picture with his wife was taken on their 50th wedding anniversary, in 2005.

Charron, Pierre (Pierre & Judith Martin)	m. 19 Oct. 1665 Montréal QC	Pillard, Catherine (Pierre & Marg. Moulinet)
Charron-Ducharme, François (Pierre & Catherine Pillard)	m. 30 Jan 1701 Sorel QC.	Piette-Trempe, Marguerite (Jean & Marguerite Chemereau)
Charron-Ducharme, J-Bte (J. Bte. & Marguerite Piette)	m. 11 Feb 1732 Berthier QC.	Marguerite Marette (Richard & Madeleine Cloutier)
Charron-Ducharme, J-Bte (J-Bte & Marguerite Marette)	m. 11 Nov 1762 Lanoraie QC	Genevieve Joly (J-Bte & Marie Claire Gazaille)
Charron-Ducharme, Joseph (J-Bte & Genevieve Joly)	m. 6 Oct 1788 Berthier QC	Catherine Geoffroi (François & Amable Laporte)
Charron-Ducharme, Joseph (Joseph & Catherine Geoffroi)	m. 5 Nov 1811 Berthier QC	Marie Anne Carpentier (Jacques & Geneviève Savignac)
Charron-Ducharme, J-Bte (Jos. & M-Anne Carpentier)	m. 10 Jan 1832 Ste. Élisabeth QC	Véronique Tessier (J-Bte. & Thér. Huppé-LaGroix)
Charron-Ducharme, Joseph (J-Bte & Véronique Tessier)	m. 21 June 1854 St-Joseph, ON	Marie Papillon / Papineau (J-Bte & Marie Belaire)
Ducharme, Pierre Eugène (Jos. & Marie Papillon)	m. 15 Apr 1887 Tecumseh, ON	Élisabeth Lauzon (J-Bte. & Petronille Belleperche)
Ducharme, Dolphy (Pierre-E. & Élisabeth Lauzon)	m. 18 June 1923 Windsor ON	Mabel Chevalier (Dolphy & Marie Langis)
Ducharme, Kenneth Eugene (Dolphy & Mabel Chevalier)	m. 15 Oct 1955 Windsor ON	Virginia Jenereaux (Lloyd Elmer & M-May Nantais)

Kenneth Ducharme



Virginia Jenereaux

Mariage Charron-Ducharme dans le comté d'Huron, ON

Par Pierre Ducharme (#19)

NDLR : Cette liste de mariages impliquant des membres des familles Charron ou Ducharme est extraite d'un relevé du à M. J.-Richard Pelland, relevé qui était disponible le 2005-05-01 sur le site Internet <http://www.cyberbeach.net/~jrpelland/huron.htm>. Malheureusement, ce site n'est plus accessible, et il n'a pas été possible malgré nos efforts de rejoindre son auteur. En lien avec l'article précédent sur l'ascendance de Kenneth-Eugène Ducharme, il nous a paru que cette information méritait d'être rendue disponible à nos membres, d'autant plus que le fameux volume de T.W. Dénommé, «Our French-Canadian Ancestry in Huron County, 1631-1690», n'est plus disponible depuis longtemps.

Selon l'auteur du site, et nous citons, «ces mariages ont été puisés dans les microfilms des registres des paroisses Saint-Pierre-aux-Bouleaux, St-Joseph ON et de St Peter, Goderich ON. Les registres civils ont été consultés pour combler les lacunes des registres de Saint-Pierre. En Ontario, l'enregistrement civil est obligatoire depuis 1869. Malheureusement, le père Schneider n'a pas envoyé les mariages pour cette année et les registres sont perdus. Heureusement, ce prêtre avait l'habitude d'enregistrer les mariages dans les registres de St-Pierre et aussi à Goderich, de sorte que plusieurs mariages étaient inscrits dans deux registres paroissiaux. Ceci lui a permis de combler certaines lacunes dans le registre de St-Pierre».

(N.B. : tous les mariages sont de Saint-Pierre, sauf si autrement spécifié)

- *AYOTTE Norbert + BONIN Marie Félicité
(Joachim, Josette **CHARRON DUCHARME**) 20-08-1850 (François-Xavier, Méliada)
- *AYOTTE Théophile, 26 + CORRIVEAU Marguerite, 20
(Daniel, Marie **DUCHARME**) 12-06-1906 (François-Xavier, Caroline DÉNOMMÉ)
- *AYOTTE Régis + DESROSIERS/LAFRENIERE Angèle
(Joachim, Josette **CHARRON/DUCHARME**) 19-11-1851 (Amable, Victoire HÉNAULT)
- *AYOTTE Daniel + **DUCHARME** Marie
(Régis, Angèle DESROSIERS) 06-05-1878 (Élie, Mérance GUÉRARD)
- *AYOTTE Christophe, 23 + **DUCHARME** Marie, 19
(Régis, Angèle DESROSIERS) 16-12-1894 (Narcisse, Mathilde CORRIVEAU)
- *AYOTTE Narcisse, 19 + GÉNÉREUX Joséphine, 18
(Régis, Angèle DESROSIERS) 17-11-1879 (Hyacinthe, Modeste **DUCHARME**)
- *AYOTTE Alexis + MOUSSEAU Julie
(Régis François, Angèle DESROSIERS) 25-02-1878 (Narcisse, **Julie DUCHARME**)
- *BÉDARD Pierre Jean, 27 + BRISSON Délia, 17
(Charles, Joséphine COMTOIS) 27-02-1900 (Jean, Harméline **DUCHARME**)
- *BÉDARD Charles + COMTOIS Joséphine
(Abraham, Marie COUVILLON) 03-03-1862 (Antoine, Marie-Anne **DUCHARME**)
- *BÉDARD Simon + COMTOIS Martine
(Abraham, Marguerite COUVION) 15-10-1854 (Antoine, Marie-Anne **DUCHARME**)
- *BÉDARD Simon, 19 + DÉNOMMÉ Marie, 19
(Simon, Marie COMTOIS) 22-07-1878 (Louis, Sara **DUCHARME**)
- *BÉDARD Pierre + DÉNOMMÉ Virginie
(Simon, Martine COMTOIS) 18-11-1890 (Louis, Sara **DUCHARME**)
- *BÉDARD Daniel, 23 + DÉNOMMÉ Vitaline, 19
(Charles, Joséphine COMTOIS) 21-11-1899 (Louis, Sara **DUCHARME**)
- *BÉDARD Henry André, 20 + TESSIER Catherine, 15
(Abraham, Marie COUVILLON) 29-05-1862 (Prosper, Henriette **DUCHARME**)
- *BOUCHER François [v. Marg. DESCHENES] + **DUCHARME** Catherine [v. Norbert DESROCHES]
(Jn-Bte, M. Lse **CHARRON**) 03-11-1852 (François, Geneviève JOLY) Ste-Élisabeth
- *BOUCHER Joseph + **DUCHARME** Elisabeth
(Jean-Baptiste, Marguerite DONAIS) 12-08-1852 (Jean-Baptiste, Véronique TESSIER)
- *BOUCHER Michel + LAPORTE Joséphine
(Joseph, Élisabeth **DUCHARME**) 04-10-1875 (Joseph, Marie DÉNOMMÉ)
- *BOUCHER Pierre + MC ILLARGEY Ellen
(Joseph, Élisabeth **DUCHARME**) 20-10-1884 (Archibald, Margaret RYAN)

*BRISSON Évangéliste, 21 + **DUCHARME** Arméline, 17
(Pascal, Apolline MAYOTTE) 07-02-1860 (Jean-Baptiste, Véronique TESSIER)

*BRISSON Ulric, 22 + LAPORTE Marie, 16
(André, Arméline **DUCHARME**) 22-04-188 (Joseph, Marie DÉNOMMÉ)

*BRISSON Edouard [v: Céline **DUCHARME**] + SREENAN Rachel
(Jean, Herméline **DUCHARME**) 29-10-1895 (Bernard, Annie ORR)

*CANTIN Narcisse, 19 + DÉNOMMÉ Joséphine, 19
(Pierre, Mathilde MASSE) 15-10-1889 (Norbert, Angèle **DUCHARME**)

*CHARETTE Pascal, 25 + BOUCHER Marie, 15
(Pascal, Olive DANDONNEAU) 03-06-1878 (Joseph, Elisabeth **DUCHARME**)

*CHARETTE Jean, 20 + **DUCHARME** Émérance, 21
(Bélonie, Mathilde DÉNOMMÉ) 06-11-1895 (Élie, Émérance GUÉRARD)

*CHARETTE Pascal, 61 [v. Olive DANDONNEAU] + **DUCHARME** Henriette, 64 [v: Prosper TESSIER]
(Jean-Baptiste, Marguerite Laporte) 23-01-1881 (Joseph, M.-A. Carpentier)

*CHARTRAND Jean, 40 + AYOTTE Domithilde, 48 (mariage à Greenock)
(Pierre, Pauline **CHARON**) 10-06-1858 (Léonard, Marie)

*CORRIVEAU Marcel, 22 + DÉNOMMÉ Marceline, 22
(François-Xavier, Caroline DÉNOMMÉ) 16-11-1905 (Joseph, Olive **DUCHARME**)

*CORRIVEAU François-Xavier, 24 + **DUCHARME** Marie-Louise, 16
(François-Xavier, Caroline DÉNOMMÉ) 04-05-1897 (Christophe, Julie TERRIAULT)

*DÉNOMMÉ Alexandre, 27 + BRISSON Marie, 24
(Urgel, Suzanne BÉDARD) 15-11-1898 (Jean, Harméline **DUCHARME**)

*DÉNOMMÉ François, 23 + BÉDARD Anne, 19
(Joseph, Adèle **DUCHARME**) 29-04-1902 (Joseph, Séraphine MASSE)

*DÉNOMMÉ Pierre, 40 + BERTRAND Victorine, 43
(Norbert, Angèle **DUCHARME**) 23-07-1904 (Charles, Vitaline MOUSSEAU)

*DÉNOMMÉ Urgel, 20 + BERTRAND Victorine, 17
(Norbert, Angèle **DUCHARME**) 03-06-1878 (Charles, Victorine MARSAN)

*DÉNOMMÉ William, 24 + BRISSON Clara, 18
(Urgel, Suzanne BÉDARD) 29-09-1891 (Jean, Anastasie **DUCHARME**)

*DÉNOMMÉ Louis, 23 + CANTIN Rachelle, 16
(Norbert, Angèle **DUCHARME**) 12-09-1893 (Pierre, Mathilde MASSE)

*DÉNOMMÉ Régis, 20 + CORRIVEAU Virginie
(Norbert, Angèle **DUCHARME**) 16-05-1881 (Pierre, Larose DESROSIERS)

*DÉNOMMÉ Édouard, 24 + **DUCHARME** Joséphine
(Édouard, Edwidge GRAVEL) 20-11-1906 (Pierre, Delphine CORRIVEAU)

*DÉNOMMÉ Louis, 38 + **DUCHARME** Marie-Anne, 43
(Norbert, Angèle **DUCHARME**) 15-08-1904 (Clétus, Délisie **DUCHARME**)

*DÉNOMMÉ Louis + **DUCHARME** Sara
(Ambroise, Marguerite ROBILLARD) 28-04-1856 (Jean-Baptiste, Véronique TESSIER)

*DÉNOMMÉ Philippe, 21 + DURAND Anne, 23
(Louis, Sara **DUCHARME**) 03-05-1898 (Joseph, Julienne MIREAU)

*DÉNOMMÉ Maxime, 24 + DURAND Rose, 17
(Louis, Sara **DUCHARME**) 25-05-1895 (Joseph, Julienne MIREAU)

*DÉNOMMÉ Narcisse, 22 + GEOFFROY Rachelle, 25
(Louis, Sara **DUCHARME**) 03-05-1898 (Thomas, Marie Désirée DURAND)

*DÉNOMMÉ Pierre, 19 + GEOFFROY Rosalie, 20
(Louis, Sara **DUCHARME**) 11-11-1886 (François, Marie FORGET)

*DÉNOMMÉ Charles, 20 + MOUSSEAU Marceline, 19
(Louis, Sara **DUCHARME**) 09-04-1883 (Pierre, Larose GUÉRARD)

*DÉNOMMÉ Pierre L, 41 + MOUSSEAU Rachelle, 31
(Louis, Sara **DUCHARME**) 26-05-1908 (Alex, Sara DESROSIERS)

***DUCHARME** Pierre, 32 + AUBIN Angèle, 16
(David, Marguerite CHARETTE) 08-10-1860 (Joseph, Angélique FONTAINE)

***DUCHARME** Élie + AURÉ/GUÉRARD Mérance
(Joseph, Marie-Anne CHARPENTIER) 25-12-1850 (Joseph, Mérance COTÉ)

***DUCHARME** Joseph, 21 + BÉDARD Marguerite, 22
(Élie, Mérance COTÉ) 20-10-1879 (Simon, Martine COMTOIS)

***DUCHARME** Pierre, 22 + CORRIVEAU Delphine, 22
(Élie, Mérance GUÉRARD) 15-02-1886 (François-Xavier, Caroline DÉNOMMÉ)

***DUCHARME** Jean, 32 + CORRIVEAU Marie, 19
(David, Marie CHARETTE) 28-10-1867 (Pierre, Rose DESROSIERS)

***DUCHARME** Joseph Oscar, 19 + DÉNOMMÉ Céline, 22
(Oscar, Jane WILSON) 06-06-1905 (Alexandre, Philomène LAPORTE)

***DUCHARME** William, 23 + DÉNOMMÉ Joséphine, 20
(Joseph Oscar, Sara WILSON) 11-09-1900 (Louis, Sara DUCHARME)

***DUCHARME** Jean + DÉNOMMÉ Philomène
(Élie, Émérance GUÉRARD) 14-10-1890 (Alexandre, Philomène LAPORTE)

***DUCHARME** David, 20 + GEOFFROY Délia, 18
(Onésime, Marie MASSE) 01-10-1901 (Cyprien, Odille MAILLOUX)

***DUCHARME** Joseph, 21 + GEOFFROY Marie, 18
(Élie, Mérance GUÉRARD) 22-06-1886 (Cyprien, Odille MAILLOUX)

***DUCHARME** Élie, 19 + LAPORTE Céline
(Élie, Mérance GUÉRARD) 03-11-1891 (Joseph, Marie DÉNOMMÉ)

***DUCHARME** David + LAPORTE Marie Rose Céline
(David, Marguerite CHARETTE) 27-11-1856 (Joseph, Angèle JETTÉ)

***DUCHARME** Alfred + MASSE Adéline
(Oscar, Jane WILSON) 25-11-1903 (Auguste, Rosalie DÉNOMMÉ)

***DUCHARME** Joseph + PAPILLON Marie
(Jean-Baptiste, Véronique TESSIER) 21-01-1854 (Jean-Baptiste, Marie BÉLAIR)

*DURAND Rémi, 25 + GÉNÉREUX Sara
(Jean-Baptiste, Lucie GEOFFROY) 10-05-1868 (Hyacinthe, Modeste **DUCHARME**)

*GUÉRARD Moïse, 18 + DÉNOMMÉ Armélia, 18
(Joseph, Mérance COTÉ) 24-10-1864 (Norbert, Angèle **DUCHARME**)

*HÉTU Édouard, 27 + BRISSON Anna, 21
(Olivier, Esther DESROSIERS) 18-01-1898 (Jean, Amélie **DUCHARME**)

*HÉTU Jean, 34 + DÉNOMMÉ Anne, 17
(Olivier, Esther DESROSIERS) 22-11-1898 (Joseph, Olive **DUCHARME**)

*MOUSSEAU Narcisse + **DUCHARME** Julie
(Olivier, Cécile PARADIS) 15-10-1856 (Jean-Baptiste, Véronique TESSIER)

*MOUSSEAU Joseph, 20 + RAU Catherine, 22
(Narcisse, Julie **DUCHARME**) 23-05-1881 (Johan, Mary Ann SCHNEIDER)

*PARISEAU Adolphe, 21 + CORRIVEAU Mélina, 20
(Pierre, Amanda **DUCHARME**) 04-10-1898 (François-Xavier, Caroline DÉNOMMÉ)

*PLANTE David, 23 + DÉNOMMÉ Léa, 17 (mariage à St-Jean-Chrysostôme)
(Lazare, Sara COUTU) 04-10-1880 (Norbert, Angèle **DUCHARME**)

*PLANTE David, 50 + DÉNOMMÉ Rosalie, 44
(Lazare, Sara COUTURE) St-Laurent 22-11-1909 (Louis, Sara **DUCHARME**)

*RAINVILLE Joseph, 27 + GÉNÉREUX Élise, 18
(Amable, Judith BOUCHER) 16-07-1860 (Hyacinthe, Modeste **DUCHARME**)

*RONDEAU Joseph, 38 + **DUCHARME** Mathilde, 42
(Olivier, Éloïse HÉTU) 23-11-1909 (Élie, Mérance GUÉRARD)

*STINSON William, 25 + BOUCHER Clarisse, 18
(James, Rachelle CODERRE) 25-11-1878 (Joseph, Élisabeth **DUCHARME**)

Publications / Outils de recherches / Nouvelles

Par Pierre Ducharme (#19)

pierre.ducharme@gmail.com

Comprenez-vous le mitchif?

Le mitchif (ou michif, en anglais) est la langue des Métis français de l'Ouest, un mélange de français (surtout), de cri et de sauteux, additionné de quelques mots d'anglais. Une langue, parlée dans le temps par le chef métis Louis Riel et ses partisans, et qui fût aussi possiblement la langue de plusieurs familles Ducharme du Manitoba, issues notamment des 5 fils de Charles Charron dit Ducharme et Madeleine Gour, qui s'installèrent au Manitoba entre 1780 et 1825².

Présentement, le mitchif ne semble parlé que par quelques centaines de personnes. Mais le nombre exact de locuteurs n'est pas connu, car cette langue ne figurait pas parmi les choix offerts lors du recensement 2001. Ce n'est pas pour rien qu'on a qualifié les Métis de *peuple invisible* : on a tout essayé pour les faire disparaître. Injustement dépossédés de leurs terres par le gouvernement fédéral au XIX^e siècle, les Métis commencent à peine 140 ans plus tard à se relever de cette spoliation.

À la question en titre, vous avez probablement répondu non. Sans doute à tort. Oralement, le français des Mitchifs présente en effet beaucoup de similitude avec la langue parlée au Québec il y a encore quelques décennies. Les plus âgés reconnaîtront sans peine des mots et des expressions entendus dans la bouche de leurs parents ou de leurs grands-parents. À l'écrit, le mitchif s'écrit comme il se prononce; c'est curieusement ce qui le rend assez facile à lire.

Pour tester votre compréhension du mitchif, je vous suggère de consulter le site de la municipalité de St-Laurent, Manitoba, une très ancienne communauté métisse. La page d'accueil de ce site donne d'emblée une très bonne idée de la langue écrite. Puis, cliquez sur l'onglet «*Comment on vie*» (sic), puis sur l'onglet «*Comment on parle*», pour entendre plusieurs mots prononcés en mitchif. www.stlmb.ca/michif/maison.htm

Pour en savoir plus sur le mitchif et ses variantes, consulter aussi le site suivant: www.tlfq.ulaval.ca/axl/amnord/mitchif.htm

Le calcul des liens de parentés

Les actes d'état civil ou religieux et les textes généalogiques quantifient fréquemment les liens qui existent entre les individus, en parlant de *degré de parenté*. C'est ainsi qu'on peut lire, par exemple, que deux personnes sont parentes au quatrième degré, ou encore qu'il y a entre deux personnes parenté du deuxième au troisième degré.

Il n'est pas toujours aisé de comprendre les calculs faits pour arriver à ces résultats. Bien sûr, le lecteur saisit facilement que la relation de parenté entre deux personnes est plus complexe à calculer si plusieurs générations les séparent ou s'ils ne sont pas apparentés en ligne directe. Mais ce n'est pas le seul problème.

En fait, il existe plusieurs méthodes de calcul des liens de parenté. Ces méthodes ont été et sont encore utilisées, selon le contexte (civil ou religieux), ou encore selon le pays d'où l'acte provient. Ainsi, selon la méthode utilisée, le degré de parenté entre deux personnes ne sera pas le même. Pas toujours facile de s'y retrouver, même avec une certaine expérience de la généalogie.

Dans ce qui suit, j'évoquerai deux méthodes de calcul, soit celle qui découle du *Code civil du Québec* (reproduisant celle utilisée en France), et celle qui découle de l'application du *Droit canon*. Il en existe d'autres, notamment dans les pays anglo-saxons, mais elles ne sont pas évoquées ici.

Première méthode. Cinq articles du *Code civil du Québec* traitent des liens de parenté, Ils sont reproduits ci-après³. Comme ils sont situés dans la section du code qui traite des successions, on y fait référence au *successible* et au

défunt, mais la méthode de calcul des degrés de parenté s'applique dans tous les cas.

Article 655. La parenté est fondée sur les liens du sang ou de l'adoption.

Article 656. Le degré de parenté est déterminé par le nombre de générations, chacune formant un degré. La suite des degrés forme la ligne directe ou collatérale.

Article 657. La ligne directe est la suite des degrés entre personnes qui descendent l'une de l'autre. On compte alors autant de degrés qu'il y a de générations entre le successible et le défunt.

Article 658. La ligne directe descendante est celle qui lie la personne avec ses descendants; la ligne directe ascendante est celle qui lie la personne avec ses auteurs.

Article 659. La ligne collatérale est la suite des degrés entre personnes qui ne descendent pas l'une de l'autre, mais d'un auteur commun. En ligne collatérale, on compte autant de degrés qu'il y a de générations entre le successible et l'auteur commun, puis entre ce dernier et le défunt.

Les exemples suivants utilisent ces articles. Ainsi, à partir de l'article 657, on dira que :

- Un père et son fils ou sa fille sont parents au premier degré.
- Un grand-père et son petit-fils sont parents au second degré.
- Un arrière-grand-père et son arrière-petit-fils sont parents au troisième degré.

De même, les exemples qui suivent découlent de l'application de l'article 659 :

- Un frère et sa sœur sont parents au second degré : un degré du frère à son père, puis un autre degré du père à sa fille.

- Un cousin et sa cousine sont parents au quatrième degré : un degré du cousin à son père, un autre degré du père au grand-père, puis deux autres degrés pour redescendre du grand-père à la cousine. Dans ce cas précis, on dira aussi que ce sont des *cousins germains*⁴, terme moins fréquemment employé de nos jours.

Deuxième méthode. Le droit canon, ou droit canonique, est l'ensemble des lois et des règlements adoptés ou acceptés par les autorités catholiques pour le gouvernement de l'Église et de ses fidèles.⁵ Le calcul des relations de parenté y sert essentiellement à déterminer si deux personnes peuvent s'épouser conformément aux règles établies par ce code législatif.

Le droit canon prend en compte le niveau où se trouvent deux personnes par rapport à leur plus proche ancêtre commun, sans comptabiliser cet ancêtre. On dira ainsi que :

- Un frère et une sœur sont parents au premier degré : ils sont tous les deux de la première génération, par rapport à leur père ou à leur mère.
- Un homme et sa cousine germaine sont parents au second degré : ils sont de la seconde génération, par rapport à leur grand-père.
- Deux personnes issues de cousins germains sont parents au troisième degré : ils sont de la troisième génération, par rapport à leur arrière-grand-père.

Dans ces trois exemples, un seul chiffre exprime le degré de parenté (premier, second, troisième degré). Mais il arrive souvent que deux personnes ne se situent pas à la même génération. Dans ces cas, on mentionnera les deux générations en cause. Ainsi, d'un homme et de sa nièce, on dira qu'ils sont parents du premier au second degré, toujours par rapport à leur ancêtre commun, qui est ici le père de l'oncle et le grand-père de la nièce. On retrouve très fréquemment de telles expressions dans les registres de mariages paroissiaux.

En résumé. Le calcul des relations de parenté varie selon

la méthode utilisée. Ainsi, deux frères peuvent être dits parents au premier ou au second degré, et chacune de ces affirmations sera valide, malgré la contradiction apparente. Il faut donc tenir compte de la méthode de calcul utilisée quand on lit une référence à un degré de parenté. Les actes de mariages des registres catholiques, par exemple, sont basés sur le droit canon. Par ailleurs, l'auteur qui mentionne un degré de parenté dans un texte devrait, pour faciliter la vie de ses lecteurs et éviter toute ambiguïté, mentionner sa méthode de calcul.

La logiciel Brothers's Keeper version 6.2 française, que j'utilise pour la compilation de mes données généalogiques, utilise une méthode de calcul qui semble s'approcher de celle du droit canon. Mais, s'il établit correctement les relations simples (père-fils, oncle-neveu, cousins germains, etc.), il semble erratique dès qu'il dépasse ce niveau, en omettant systématiquement une génération. J'en déduis qu'il ne faut pas se fier aux résultats du calcul automatique des relations de parentés produites par ce logiciel.

Pour des tableaux explicitant le calcul des relations de parenté, le lecteur peut consulter la page www.guide-genealogie.com/guide/parente.html du site *Guide généalogique*, qui contient par ailleurs une foule de renseignements intéressants.

1541-1543 : le premier établissement français en Amérique

Il a été abondamment question en 2008 du 400^e anniversaire de la fondation de Québec, premier établissement français *permanent* en Nouvelle-France. L'histoire d'un établissement antérieur, malheureusement resté sans suite, est par contre peu connue.

Rappelons d'abord qu'en 1534, Jacques Cartier prend possession du territoire de la Nouvelle-France au nom de son roi, François 1^{er}. Ce dernier, qui souhaite le développement de sa nouvelle colonie, confie en 1541 à Jean-François de La Rocque de Roberval, secondé par Cartier, le mandat d'établir une colonie permanente.

Cartier quitte la France en mai 1541 à la tête d'une expédition qui comprend 300 colons, sur cinq navires remplis de vivres, de munitions, de bétail et de semence. Arrivé à destination, il fait construire deux forts, l'un à l'embouchure de la rivière, l'autre sur le promontoire du Cap Rouge, à quelques kilomètres en amont de Québec. Pour des raisons restées obscures, Cartier rapatrie la colonie en juin 1542, alors que Roberval est en route avec trois navires et un équipage de 200 hommes et femmes. Mais le second hiver est rude : le froid, la faim et le scorbut emportent une cinquantaine de colons. Roberval rapatrie donc à son tour la colonie à l'été 1543. Ainsi se termine une tentative de colonisation dont l'ampleur dépasse de loin celles ayant conduit à la fondation de Port-Royal ou de Québec, 60 ans plus tard. Si elle avait réussi, la suprématie de la Nouvelle-France en Amérique du Nord aurait sans doute été définitivement établie.

Chose surprenant, ce n'est qu'en 2005 que les vestiges de cette colonie ont été redécouverts. Depuis, le Gouvernement du Québec a mis sur pied un vaste programme de fouilles archéologiques, qui a conduit à des découvertes majeures, dont des vestiges d'au moins cinq aires de constructions et des milliers d'artefacts, incluant des objets de luxes et même des noyaux d'olives et de dattes!

Durant la saison d'été, des archéologues guident les visiteurs sur le site même des fouilles. De plus, un site Internet est à la disposition de ceux qui veulent en savoir plus, à l'adresse www.cartier-roberval.gouv.qc.ca/.

²Le *Trait d'union*, volume 9, numéro 1, p. 8-11

³Le *Code civil du Québec* est accessible sans frais sur le site des Publications du Québec.

⁴Les cousins germains sont les enfants de frères ou de sœurs

⁵Wikipédia, consulté le 2009-10-13

Lieux de mémoire consacrés à Catherine Pillard

Par Pierre Ducharme (#19)

pierre.ducharme@gmail.com

À l'initiative de la Commission franco-qubécoise sur les lieux de mémoire communs, plusieurs organismes ont depuis 2002 uni leurs forces pour développer *L'Inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France*. Comme nous l'apprend son site Internet, à l'adresse <http://inventairenf.cieq.ulaval.ca/inventaire/home.do>, consulté le 2009-10-14, cet inventaire «recense tous les lieux associés à la présence française en Amérique du Nord et ce, des deux côtés de l'Atlantique. On y retrouve des bâtiments, des sites archéologiques, des plaques et des monuments et d'autres biens qui témoignent, dans le paysage d'aujourd'hui, de cette relation entre l'Amérique et la France. On y trouve également, de manière complémentaire, une base de données sur les personnages ainsi qu'une base de données bibliographiques. Cet inventaire est constitué, dans une première étape, de lieux de mémoire de la Nouvelle-France situés au Québec et en Poitou-Charentes. À compter de 2006, viennent s'y ajouter les lieux de mémoire inventoriés en Ontario, dans les provinces de l'Atlantique et de l'Ouest canadien».

Catherine Pillard fait partie des 1722 personnages recensés dans cet inventaire. Pour chaque personnage, on retrouve d'abord une notice biographique référencée, plus ou moins développée selon l'importance historique du personnage, puis une liste des lieux où sa mémoire est commémorée. On atteint la liste des personnages à partir de la page d'accueil, en cliquant sur «recherche», puis sur «recherche par fiche, et enfin par «index alphabétique».

Dans le cas de Catherine Pillard, la courte notice mentionne essentiellement sa naissance à La Rochelle en 1646, ses deux mariages successifs à Pierre Charron (1665) et Sébastien Brisson (1709), et finalement son décès en 1717. Deux lieux commémorent de façon non nominative sa mémoire.



Le premier met en lumière le lieu de son baptême, soit l'Oratoire de la chapelle Ste-Marguerite, rue Albert 1^{er} à La Rochelle. Cette chapelle a eu une existence mouvementée. Ainsi, de 1572 à 1627, elle a servi alternativement aux cultes protestants et catholiques, et même d'arsenal à certaines périodes! Son

aspect actuel date du XVIII^e siècle. Toujours accessible, elle sert aujourd'hui de salle municipale. Plusieurs pionniers et pionnières de la Nouvelle-France y ont été baptisés.

Le second lieu de mémoire est une plaque commémorative honorant collectivement les quelques 770 Filles du Roy venues en Nouvelle-France entre 1663 et 1673. Cette plaque a été apposée sur le mur extérieur de la maison Barbel, au 29 rue St-Pierre, dans le Vieux-Québec. Bien que cette maison n'ait été construite qu'en 1754, elle serait située sur l'emplacement du premier couvent des Ursulines, fondé en 1639, où furent d'abord accueillies les Filles du Roy à leur arrivée à Québec.

À ce jour, l'inventaire ne mentionne aucun lieu de mémoire commémorant notre ancêtre Pierre Charron.

L'extraordinaire arnaque de Vrain-Lucas

Par Pierre Ducharme (#19)

pierre.ducharme@gmail.com

Deux autres articles de ce bulletin nous rappellent que le généalogiste doit toujours conserver un sain scepticisme à l'égard des documents qui sont portés à sa connaissance. Qu'il s'agisse de nécrologies, de registres paroissiaux ou d'actes notariés, il est toujours possible qu'une imprécision ou une erreur commise en toute bonne foi se glisse dans un texte par ailleurs véridique. Mais qu'en est-il des erreurs commises de mauvaise foi? L'histoire proprement incroyable racontée ci après nous en donne un exemple certainement extrême, mais qu'il est possible d'extrapoler à des contextes plus limités. En effet, bien des personnes peuvent avoir intérêt à falsifier un document.

Un homme habile, et un homme crédule.

Denis Vrain-Lucas, de son vrai nom Vrain-Denis Lucas, naquit en France en 1818. D'abord clerc dans un bureau d'avoué, greffier d'un tribunal, commis au Bureau des hypothèques, il monte à Paris en 1852 et obtient un emploi dans un cabinet généalogique. Ce cabinet se spécialise dans la production discrète de documents permettant à des bourgeois fortunés de prouver l'antique noblesse de leur famille. Vrain-Lucas s'y intéresse à tout : il lit beaucoup, fréquente les bibliothèques et les bouquinistes. De surcroît, il acquiert une habileté extraordinaire à imiter les écritures et à fabriquer de faux documents.

En 1861, il sollicite et obtient un entretien avec un mathématicien célèbre à l'époque, professeur à Polytechnique, membre de l'Institut de France et de bien d'autres organismes, Michel Chasles. Outre sa réputation scientifique bien établie, ce dernier est reconnu pour son esprit lucide, son sens critique, sa clairvoyance. Une opinion qui dut par la suite être révisée sérieusement.

Vrain-Lucas lui raconte qu'il vient d'acquérir d'un aristocrate désargenté un lot de documents dont lui, pauvre hère peu instruit, ne peut établir la valeur. En conséquence de quoi il sollicite l'opinion du savant sur quelques uns de ces papiers, fort abîmés par un séjour dans l'eau. Chasles, fou de joie, y reconnaît notamment des lettres de Blaise Pascal (1623-1662), et acquiert le tout. Vrain-Lucas lui apprend alors qu'il en possède bien d'autres, et propose de lui en apporter régulièrement, quitte à ce que Chasles choisisse dans le lot

ceux qui l'intéressent. Ce dernier ayant accepté, c'est pendant 8 ans que Vrain-Lucas lui apportera quotidiennement des lettres de personnages tous plus célèbres les uns que les autres, fabriquées la veille. Au total, plus de 27,000 documents, que Chasles payait plus de 140 000 francs de l'époque.

Personnages célèbres



Galilée



Rabelais



Aristote



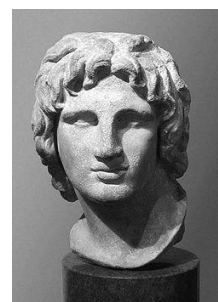
Cléopâtre



César



Jeanne d'Arc



Alexandre



Tibère

J'ai dit personnages célèbres ? Aucun doute là-dessus. Vrain-Lucas fournit en effet à Chasles divers textes de Français des siècles précédents, comme Molière, Rabelais, Montesquieu, et bien d'autres. Mais Charles ne demandant qu'à acheter. pourquoi s'arrêter en si bon chemin? Suivirent donc des lettres et des autographes de Galilée, de Jeanne d'Arc, de Charlemagne, du bon roi Dagobert (celui qui avait mis sa culotte à l'envers, justement!), puis de Vercingétorix, de Cléopâtre, de Jules César. Puis, rien de moins que des lettres de Lazare ressuscité à Saint-Pierre, d'Alexandre le Grand à Aristote, de Ponce Pilate à l'empereur Tibère, etc.! Avec un peu de temps, nul doute qu'on en serait arrivé aux lettres de Moïse, de Ramsès II, ou même de Caïn et Abel.

Que Chasles, pris par sa manie de la collection de vieux documents, ait acquis sans sourciller tout ce que Vrain-Lucas

Suite, page 16

Des erreurs dans les registres

Par Pierre Ducharme (#19)

pierre.ducharme@gmail.com

Dans l'article « *Le non-dit des nécrologie* » paraissant aussi dans ce numéro, le collègue Denis Charron nous rappelle qu'il ne faut pas hésiter à vérifier les informations des nécrologies. Dans le présent texte, nous soulignerons par trois exemples l'importance de vérifier aussi les données des registres paroissiaux, qui constituent pourtant des sources primaires en généalogie.

1^{er} exemple : Un faux Alexis Charon !

Le registre de la paroisse Sainte-Geneviève de Berthier pour la période 1786-1795, consulté sur Family Search le 2009-10-14 est très bien conservé et parfaitement lisible. En date du 17 février 1789, nous y lisons l'acte du baptême d'Alexis Charron, reproduit ci-dessous tel que rédigé :

[En marge] : B Alexis Charon Casaubon

«Le dix sept fevrier mil sept cent quatre vingt neuf par moy prêtre soussigné a été Baptisé alexis né ce jour du légitime mariage d'antoine Charon et de Genevieve Genereux. Le parrein et la marreine ont été alexis Casaubon et marie joseph tellier qui ont déclaré ne scavoir signer ainsi que le pere de ce enquis».

pouget ptre

Nonobstant la rature et la correction dans l'annotation marginale, le texte semble sans ambiguïté : Alexis est bel et bien désigné comme fils d'**Antoine Charron et de Geneviève Génereux**.

Où est le problème alors ? Il réside dans le fait qu'il n'y a eu à notre connaissance aucun couple de ce nom, à l'époque. Par contre, on retrouve le couple **Antoine Beaugrand dit Champagne + Geneviève Génereux**, qui se sont épousés à Berthier le 21 juin 1773. Ce couple fait baptiser de nombreux enfants entre 1774 et 1798 à Berthier et Lanoraie. À notre avis, ce sont donc eux les parents de l'enfant baptisé Alexis Charon en février 1789 à Berthier. Les familles Beaugrand dit Champagne et Charron dit Ducharme sont nombreuses dans la région de Berthier et plusieurs mariages ont unis leurs membres. Par distraction, l'abbé Pouget aura donc fait une erreur dans l'inscription au registre.

2^e exemple : création d'un faux nom de famille !

Le 14 août 1794, le même couple, c'est à dire **Antoine Beaugrand dit Champagne + Geneviève Génereux**, fait baptiser une fille prénommée Apolline, née le même jour. Cette enfant décède peu après et est inhumée le 22 septembre 1794, à un mois et demi, sous le nom de Monique Champagne, fille d'**Antoine Charron-Champagne** et de **Geneviève Génereux**. L'acte de sépulture extrait du registre de St-Joseph de Lanoraie 1794-1795, lui aussi fort lisible, consulté sur Family Search le 2009-10-14, se lit comme suit :

[En marge] S.p. Monique Champagne

«le vingt deux septembre mil-sept cent quatre vingt quatorze par nous prêtre soussigné a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Monique décédée hier âgée d'un mois & demi fille de Antoine Charon dit Champagne et de Genevieve Genereux ses père et mère. Présens Alexis Payé et autres qui n'ont su signer de ce requis.»

L. Lamothe ptre

Or cet acte suit immédiatement dans le registre un acte de baptême daté du même jour, celui de Marie Charon, fille de **Joseph Charon dit Ducharme** et de Brigitte Laurence. L'abbé Lamothe (Louis, de son prénom) aura sans doute rédigé les deux actes en même temps et confondu les noms des pères, créant ainsi une fausse nouvelle famille, les Charron dit Champagne, qui n'a bien sûr jamais existé.

3^e exemple : l'abbé Lamothe récidive !

Moins de deux ans plus tard, soit le 19 juin 1796, on retrouve dans le registre de Lanoraie 1796-1805, consulté sur Family Search le 2009-10-14, un autre acte de sépulture qui démontre que l'abbé Lamothe, malgré ses distractions, avait de la suite dans les idées! Cet acte rédigé de sa belle écriture se lit comme suit :

[En marge] S.p. Anonyme

«le dix neuf juin mil-sept quatre vingt seize par moi prêtre soussigné a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse

le corps d'un anonyme ondoyé à la maison, décédé peu de temps après sa naissance, fils de Antoine Charon dit Champagne et de Genevieve Genereux ses père et mère. Présens Alexis Paye et autres qui n'ont su signer de ce requis.»

L. Lamothe ptre

Conclusion.

La détection des erreurs dans les registres demande une connaissance poussée des familles en cause. Ainsi, qui pourrait *a priori* se méfier des actes présentés ici, qui ne présentent même pas de difficultés de lecture ou d'interprétation ?

La correction de ces erreurs exige une somme importante de travail, car il faut se livrer à des vérifications poussées. Qui ne sont souvent jamais terminées, en fait. Qui sait si un autre chercheur ne pourra pas démontrer un jour qu'il existait bel et bien une famille Charon dit Champagne!

Notes :

⁶ www.familysearch.org/eng/default.asp

⁷ C'est un tout petit registre d'à peine 20 pages.

Suite, de la page 14...

lui offrait est déjà extraordinaire. Mais ce n'est pas tout : chaque document, quel qu'en soit l'auteur et l'ancienneté, était rédigé en vieux français. En voici un exemple, un billet d'Alexandre le Grand à Aristote :

« Mon amé, ne suys pas satisfait de ce qu'avez rendu public aucun de vos livres, que deviez garder sous le scel du mystère ; car c'est en profaner la valeur... Quant à ce que m'avez mandé d'aller faire un voyage au pays des Gaules, afin d'y apprendre la science des druides, non seulement vous le permettez, mais vous y engagez pour le bien de mon peuple, car vous n'ignorez pas lesteime que je fais d'icelle nation que je considère comme étant ce qui porte la lumière dans le monde. Je vous salue. Ce XX des kalendes de mai, an de CV Olympiade. ».

Le manège aurait sans doute pu se poursuivre jusqu'au décès de Chasles si celui-ci n'avait pas décidé de prouver à ses confrères de l'Académie des sciences, en date du 8 juillet 1865, l'antériorité de la découverte de la loi de l'attraction universelle par Blaise Pascal, avant Isaac Newton. Il dut apporter les lettres fournies par Vrain-Lucas, ce qui conduisit éventuellement à la découverte de la supercherie. À la suite du procès qui s'ouvrit en 1870, Vrain-Lucas fit des aveux complets et fut condamné à deux ans de prison et 200 francs

d'amende. Par la suite, il commit d'autres petits délits, avant de mourir en 1882.

Conclusion

Mon grand-père Émile Roy, imprimeur de son métier, avait coutume de dire que le papier ne refuse pas l'encre; manière de dire qu'il ne faut pas croire tout ce qui est écrit. Alors si quelqu'un vous propose d'acheter une photo en couleurs dédicacée de notre ancêtre Pierre Charron, méfiez-vous !

Sources :

Les aventures du faux- Vrain-Lucas, l'intrépide. Le Devoir, août 2005, reproduit du Monde du 1^{er} août 2005.

Denis Vrain-Lucas, Wikipédia, 2009-10-19

G. Lanôtre : L'affaire Chasles ou l'arnaque Vrain-Lucas http://ledroitcriminel.free.fr/le_phenomene_criminel/les_agissements_criminels/escroquerie_chasles.htm (consulté le 2009-10-19)

Les non-dits de la nécrologie

Par Denis Charron (#295)

pierre.ducharme@gmail.com

Dans le journal *L'Argenteuil* du mercredi premier juillet 2009 paraît la nécrologie suivante, dont je cite l'essentiel ci-après :

«Au CSSS d'Argenteuil à Lachute le 24 juin 2009, est décédé M. René Charron à l'âge de 77 ans, époux de feu Yola Rivières, fils de feu Ferdinand Charron et feu Cordélia Massie demeurant à Brownsburg-Chatham. Prédécedé par ses frères Roma, Jean-Paul, Gérard, Réal, il laisse dans le deuil ses deux soeurs Azella et Yvette (Michel Berlinguette), ses neveux et nièces ainsi que de nombreux amis. Les funérailles auront lieu ce samedi 4 juillet à 13 h en l'église Saint-Louis-de-France à Brownsburg-Chatham. L'inhumation suivra au cimetière paroissial».

Comme j'en ai pris l'habitude, j'envoie un courrier électronique à ma cousine Micheline Charron, secrétaire de notre association, avec de nouvelles informations, puisque nos données antérieures indiquaient seulement Yvette comme sœur de René. De cette façon elle peut mettre à jour la partie 4 de la descendance de Pierre Charron et Catherine Pillard qu'elle a publiée en septembre 2008.

Micheline commence donc ses recherches dans l'index consolidé des décès du Québec pour les frères de René puisqu'il sont tous décédés : rien, absolument rien. Pas de trace non plus de Azella. À la suite de ces démarches je

décide donc d'explorer une autre avenue, sachant que Cordélia Massie, la mère de René Charron, était veuve de Eugène Renaud lors de son remariage avec Ferdinand Charron.

Après une recherche dans BMS 2000 et dans Mes Aïeux, l'énigme fut partiellement résolue : Roma, Jean-Paul, Gérard, Réal, sont issus du premier mariage de Cordélia Massie; ce sont des Renaud et ils sont les demi-frères du défunt, et non ses frères. Pour sa part, Yvette est bien la fille de Ferdinand Charron et Cordélia Massie, donc la propre sœur du défunt. En effet, au baptême d'Yvette que Micheline a localisé, les parrain et marraine sont **Roma et Azella Renaud**, frère et sœur de l'enfant, ce qui confirme l'identité de cette dernière.

- Roma Renaud s'est marié avec Antoinette Campeau le 8 août 1942, à Brownsburg, QC
- Jean-Paul Renaud a épousé Yvonne Girard le 19 octobre 1949, à Brownsburg, QC
- Gérard Renaud s'est marié à Rita Joly le 21 février 1950, à Brownsburg, QC
- Réal Renaud a épousé Thérèse Demers le 12 juin 1954, à Brownsburg, QC.

Les nécrologies sont une source d'information très importante, mais il faut toujours vérifier les données qui y sont inscrites.

Fonds de recherche Émile-Ducharme / Émile-Ducharme Research Funds

Constitué en août 1998, le Fonds de recherches Émile-Ducharme a pour objectif la cueillette de sommes d'argent destinées à financer des recherches généalogiques requérant une expertise professionnelle.

The Émile-Ducharme Research Funds was created in August 1998. Its goal is to collect amounts of money used for genealogical researches that require professional expertise.

* 2009-06-18	Tim Shannon (# 213)	10 \$
* 2009-07-07	Émile Ducharme (# 34)	10 \$
* 2009-07-10	Robert Ducharme (# 266)	12 \$
* 2009-08-21	Diana Millican (# 255)	30 \$

Nous remercions avec gratitude nos généreux donateurs /
All generous donors can be sure of our gratitude.

À la mémoire de nos disparus....

CHARRON RAYMOND (1936-2009), à l'âge de 72 ans, décédé le 16 juin à Rosemère et inhumé le 27 juin 2009 au cimetière de Ste-Thérèse. Fils de GEORGES-ÉMILE CHARRON et de JULIETTE GUILBAULT, époux de LISE TOUCHETTE.

CHARRON SIMONNE (1916-2009), à l'âge de 93 ans, décédée le 29 juillet 2009. Fille de ALBERT CHARRON et de JEANNINE LAPOINTE, époux de feu LORENZO GASCON.

CHARRON BERNARD (1942-2009), à l'âge de 67 ans, décédé le 30 juillet 2009 et inhumé au cimetière de La Plaine. Fils de ÉDOUARD CHARRON et de ÉMILIENNE GRENIER, époux de ANDRÉE HAMEL, conjoint de MARLÈNE LAVOIE.

CHARRON JEAN-PIERRE (1933-2009), à l'âge de 76 ans, décédé le 2 août 2009 à l'hôpital Le Gardeur de Repentigny. Fils de LIONEL CHARRON et de GERMAINE LANGLOIS, époux de feu CLAUDETTE DÉGARIE.

CHARRON JACQUELINE (1919-2009), à l'âge de 90 ans, décédée le 11 août 2009 et inhumée le 17 août 2009 au cimetière Près-du-Fleuve de Montréal. Fille de ALBERT CHARRON et de YVONNE PÉRODEAU, épouse de ALBERT JUSSAUME.

CHARRON ROBERT (1953-2009), à l'âge de 56 ans, décédé le 13 août 2009. Fils de LÉO CHARRON et de LÉONIE BEAUDOIN, époux de MARTINE LÉTANG.

CHARRON ROBERT (1931-2009), à l'âge de 78 ans, décédé le 14 août 2009 à la Maison Bon Séjour de l'Outaouais. Fils de ISIDORE CHARRON et de EVELINA CHARRON, époux de THÉRÈSE RICHER.

CHARRON FORTUNAT (1920-2009), à l'âge de 89 ans, décédé le 9 août 2009. Fils de THÉOPHILE CHARRON et de CÉCILE BOURDON.

CHARRON CARMEN (1921-2009), à l'âge de 88 ans, décédée le 20 août et inhumée le 5 septembre 2009 au cimetière Notre-Dame d'Ottawa, ON.

Fille de WILLIAM-PATRICK CHARRON et de BERNADETTE LACASSE, épouse en première noce de feu RAOUL CORRIGAN et en seconde noces de feu GEORGES BEAUDRY.

CHARRON MICHEL (1947-2009), à l'âge de 61 ans, décédé le 21 août à Chertsey et inhumé le 26 août 2009 au cimetière du même endroit. Fils de RAOUL CHARRON et de MÉDÉRISE MERCIER.

DUCHARME GISÈLE (1924-2009), à l'âge de 85 ans, décédée le 25 septembre 2009. Fille de GUILLAUME-WILLIE DUCHARME et de MARIE-DINA THÉRIAL, épouse en première noce de feu SYLVIO COUTU et en secondes noces de LÉON SIMARD.

L'Association offre ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées. Toute communication relative à cette chronique doit être envoyée à Luc Charron, à l'adresse courriel charronl@videotron.ca

L'Association des Charron et Ducharme félicite son président

Fernand Charron (# 12)

solcman@gmail.com

I nous fait grand plaisir d'annoncer que l'Ordre des pharmaciens du Québec a honoré récemment notre président, Pierre Ducharme, en lui remettant le prix Louis-Hébert pour son apport remarquable à la profession de pharmacien. Ce prix attribué annuellement depuis 1982 est l'unique distinction décernée par l'Ordre. Il vise à souligner l'innovation, l'engagement envers la prestation de soins pharmaceutiques de qualité, le rayonnement au sein de la profession comme à l'extérieur, de même que les qualités personnelles, l'intégrité, la rigueur et les standards éthiques élevés d'un pharmacien ou d'une pharmacienne. Les membres du conseil félicitent leur président de l'obtention de cette distinction, dont l'honneur rejailit sur tous les Charron et Ducharme!



Recensement de la descendance de Pierre Charron et Catherine Pillard (2009-10-01)

Luc Charron (# 12) et Pierre Ducharme (# 19).

Les 4 fils de nos ancêtres Pierre Charron et Catherine Pillard ont eu une nombreuse descendance, dont nous faisons état régulièrement depuis octobre 1994. Le tableau suivant inclut tous les descendants connus de ces fils, ayant porté ou portant les noms Charron ou Ducharme. Ils n'inclut pas les descendants des filles. Récemment, nous constatons des hausses significatives, qui résultent des recherches préparatoires à la publication de nos quatre ouvrages sur cette descendance.

Census of Pierre Charron and Catherine Pillard's descendants (2009-10-01)

Luc Charron (# 12) and Pierre Ducharme (# 19).

The 4 sons of our ancestors Pierre Charron and Catherine Pillard had numerous descendants, about whom we report regularly. The following table includes all known descendants of these sons, having worn or wearing the names Charron or Ducharme. It does not include the descendants of the daughters. Recently, we can see a sharp raise in these figures; this is the result of preliminary research for publishing our 4 books on these descendants.

	Février 2009		Juin 2009		Octobre 2009	
DESCENDANCE DE:	#	%	#	%	#	%
François, dit Ducharme	8788	35.92	8864	35.86%	8927	35.95%
Pierre	8383	34.26	8400	33.98%	8400	33.83%
Jean	4569	18.68	4575	18.51%	4624	18.62%
Nicolas	2725	11.14	2881	11.65%	2881	11,60%
TOTAL	24465	100%	24720	100%	24832	100%

Bienvenue parmi nous / Welcome among us

Il nous fait plaisir d'accueillir parmi nous les personnes suivantes, et de leur souhaiter la bienvenue ainsi que tout le succès possible dans leurs recherches généalogiques.

It's a pleasure to welcome among us the following persons, and to wish them all the greatest success in their genealogical researches.

No 344 : Pauline Imbruglia, Cranston, R.I. imbruglia08@verizon.net

No 345 : Gilles Laurin, Gatineau, QC. denver45@hotmail.com

Tarifs en vigueur au 1^{er} octobre 2009

Article	\$ C.	U.S. \$	Commentaires
Membership :			
* 1 an	15 \$	15 \$	-Mêmes tarifs depuis 1993
* 2 ans	28 \$	28 \$	-Same fees since 1993
Le Trait d'union:			
* Au numéro / each issue	4.50 \$	4.50 \$	-Numéros précédents disponibles
* Vol. 1-10, CD	35 \$	35 \$	-A few past issues still available
Descendance Pierre Charron et Catherine Pillard :			
Vol 1 : Pierre + Madeleine Robin	-	-	- à paraître : automne 2009
Vol 2 : Nicolas + Marie Viau	35 \$	35 \$	- Épuisé / out of stock
Vol 3 : François + Marg. Piette	-	-	- à paraître : fin 2009
Vol 4 : Jean + Mad. Guertin	48 \$	48 \$	- Deux exemplaire disponibles / - Only two left
Armoiries / coat of arms			
1 à 4 unités	10 \$	10 \$	Prix par unité /unit price
5 à 9 unités	7.50 \$	7.50 \$	Prix par unité /unit price
10 et plus	5 \$	5 \$	Prix par unité /unit price
Épinglettes / pins			
1 à 4 unités	7 \$	7 \$	Prix par unité /unit price
5 à 9 unités	6 \$	6 \$	Prix par unité /unit price
10 et plus	5 \$	5 \$	Prix par unité /unit price

ATTENTION!

La cotisation annuelle inclut 3 numéros du Trait d'union. L'étiquette d'envoi sur cette page indique entre parenthèses, à côté ou sous votre nom, votre numéro de membre et la fin de votre inscription (MM / AA).

Votre carte de membre est donc échue ou le sera bientôt si cette **étiquette porte une date antérieure à 02/10 (février 2010)**. Le cas échéant, retournez sans délai le coupon ci-dessous avec votre cotisation, afin de vous assurer de recevoir le prochain numéro. Ne tenez pas compte de cet avis si vous avez récemment renouvelé votre inscription. Merci de votre appui.

The annual fee includes 3 issues of the Trait d'union. The label on this page states, between parenthesis, beside or under your name, your membership number and expiry date (MM /YY).

Thus, your membership has expired or will soon be, if this label shows a date **before 02/10 (February 2010)**. If this is the case, be sure to receive the next issue by returning the coupon below with your dues. If you renewed recently, please discard this notice. Thanks for your support.

----- ✂ -----

Nom / name : _____ Membre / member : _____

Adresse / address : _____

Ville / city : _____ Prov. (État) / state : _____ Code postal / zip code : _____

Téléphone / phone : _____ Courriel / email : _____

Envoi du bulletin / way to send the newsletter : Par la poste / by mail ☐ Par courriel / by email ☐

COTISATION : (1 an / 1 year : 15 \$; 2 ans / years : 28 \$) _____

Dons au Fonds de recherche / Research fund contribution : _____

TOTAL : _____

----- ✂ -----

Faire parvenir à / send to :

Association des Charron & Ducharme inc.
C.P. 78043, Succ. Aux Quatre Coins
Rosemère (Québec) J7A 4P2

Nous remercions de votre appui. / Thank you for your support.

